

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Sociétés, normes, organisations, territoires

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 27/09/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017

sur la base d'un dossier déposé en mai 2017

Présentation du champ

Le champ *Sociétés, normes, organisations, territoires* implique quatre unités de formation et de recherche (UFR) : UFR de droit et science politique, UFR d'économie et gestion, UFR d'histoire et géographie, UFR des sciences humaines et sociales – Philosophie et cinq instituts : Institut d'administration des entreprises (IAE), Institut de préparation à l'administration générale (IPAG), Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Aisne, IUT d'Amiens et IUT de l'Oise.

Le champ est structuré à partir des sciences humaines et sociales (SHS). Plusieurs évolutions se manifestent, tant dans la délimitation du périmètre du champ que dans la structuration et la présentation de l'offre de formation. Ainsi, la philosophie (licence et master) y a été intégrée, de même que la licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle*. L'ancienne licence *Administration publique* a été transformée en un parcours type de la licence *Science politique* et un certain nombre d'intitulés de formations ont été modifiés, notamment pour assurer une mise en conformité avec la nomenclature des mentions du diplôme national de master (arrêté du 4 février 2014), en particulier dans les secteurs droit, économie et gestion.

Au total, le champ regroupe pas moins de huit licences (*Droit, Economie et gestion, Géographie et aménagement, Gestion, Histoire, Philosophie, Science politique* et *Sciences sociales*), 18 licences professionnelles dans des secteurs d'activité considérés comme porteurs dans la région et 18 masters (six en droit, trois en économie, cinq en gestion et quatre en science politique, sociologie, histoire et philosophie). Des parcours types (de un à six) sont proposés à l'intérieur des formations et constituent autant de déclinaisons complémentaires de celles-ci.

Avis sur la cohérence du champ

Une réflexion véritable et en profondeur a permis de concevoir un projet structurant pour le champ *Sociétés, normes, organisations, territoires* de l'UPJV, ce qui devrait renforcer sa visibilité et son attractivité. Le choix a été fait de préciser le périmètre de ce champ en y intégrant la philosophie. Pour autant, les liens avec d'autres champs (notamment les champs *Création, textes et langages* et *Psychologies, éducations, enseignement*) ne sont pas omis.

Un effort très important a été fourni pour améliorer la lisibilité de l'offre de formation (clarification des mentions de master, rendues plus homogènes) et donner une plus grande cohérence interne au champ (mise en place de nombreuses mutualisations entre mentions et/ou composantes pour décloisonner les savoirs, aménagement de multiples passerelles pour créer des ponts entre les cursus ainsi que création de parcours types bi-disciplinaires, voire pluridisciplinaires). Les formations proposées sont à la fois riches et diversifiées, et se démarquent de l'offre existante par l'introduction de propositions innovantes, visant à promouvoir la pluridisciplinarité des savoirs et l'orientation progressive, ainsi que la coopération entre composantes. Un aperçu plus détaillé par niveau permet de mieux apprécier ces transformations d'envergure.

Au niveau licence, la technique du portail sert de support aux mutualisations et passerelles et les étudiants sont orientés dans leurs choix par le biais de parcours types. Dans cet esprit, trois portails ont été conçus : un portail commun aux sciences sociales – philosophie et sciences de l'éducation (qui relèvent d'un champ distinct) qui s'ouvre en première année de licence (L1) avec pour horizon l'acquisition de compétences transversales dans ces disciplines et une progressivité dans l'orientation et la spécialisation en cours de licence ; un portail entre la science politique et le droit qui propose 60 % d'enseignements communs en L1 puis une structuration en majeure et mineures diversifiées (dont administration publique et sociologie politique et économie) en deuxième année de licence (L2) et enfin plusieurs parcours en troisième année de licence - L3 (dont un sélectif : *Administration publique*) ; un portail qui rapproche la licence *Gestion* de l'IAE de la licence *Economie-gestion* de l'UFR d'économie et gestion par le biais d'une mutualisation complète de l'offre qui permet néanmoins une pré-spécialisation au semestre 4 (S4) et un libre choix en L3. Au titre des enseignements d'ouverture, les unités d'enseignement (UE) Découverte sont, de manière générale, balisées à l'intérieur

du champ et, de manière plus ponctuelle, enrichies (par exemple : le département de philosophie propose la philosophie politique à l'IPAG, et l'IPAG l'introduction à l'administration publique aux autres mentions du champ). En ce qui concerne les LP, quelques modifications apparaissent, telles que l'intégration dans le champ de la LP *Insertion et réinsertion sociale et professionnelle* (accueil de publics à besoins spécifiques), la réorganisation de deux LP avec un tronc commun et deux parcours (*Contrôle de gestion PME/PMI, Management des collectivités territoriales*) dans la LP *Management et gestion des organisations*, ou l'adoption de nouvelles appellations (par exemple : LP *Patrimoine, tourisme, environnement* devenue LP *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*). Par ailleurs, la LP *Métiers du design* non ouverte sur la période précédente, fait partie du projet.

Au niveau master, les changements résident avant tout dans la diversification des mentions, notamment au regard de l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master. Il en résulte pour le droit un éclatement en six mentions : *Droit de la santé, Droit international et droit européen* (dérogation demandée par rapport à la nomenclature précitée), *Droit privé, Droit public, Droit de l'entreprise, Expert foncier* (autre dérogation demandée par rapport à la nomenclature précitée). Quant au domaine économie-gestion, les spécialités des anciens masters *Economie des organisations et gouvernance* (EOG) et *Sciences du management* (SM) sont déclinées, après ajustements, en trois mentions pour EOG et cinq pour SM. En outre, le rattachement de la philosophie au champ *Sociétés, normes, organisations, territoires* conduit à l'intégration d'un master *Philosophie* (dans le prolongement de la licence *Philosophie*) dans l'offre de ce champ. En revanche, comme la spécialité *Dynamiques et géographie des territoires* (*Dygiter*) rejoint une mention *Agrosciences, environnement, territoires, paysages, forêts* dans un autre champ, le master *Histoire et territoires* se transforme en un master *Histoire, civilisations, patrimoine*, afin d'englober les aspects archéologiques et archivistiques préexistants dans la mention. La dénomination évolue également dans un autre secteur : le master *Sociologie* est remplacé par le master *Sciences sociales* (dans le prolongement du remplacement de la licence *Sociologie* par la licence *Sciences sociales*). Ces modifications sémantiques ne sont pas sans répercussions sur les parcours types proposés dans les nouvelles mentions (création dans le master *Histoire, civilisations, patrimoine* d'un parcours *Pouvoirs et sociétés* ; intégration dans le master *Sciences sociales* d'un parcours *Ingénierie des politiques sanitaires et sociales* en provenance du champ *Psychologie, éducation, enseignement*, etc.).

Malgré les efforts importants de mise en cohérence, certaines formations doivent encore clarifier leur positionnement. L'intitulé de la mention *Economie et gestion* dessert la lisibilité des licences *Economie et Gestion* et *Gestion*, et le parcours *Négociation et développement de clientèle* de la licence *Economie et Gestion* envisagé en apprentissage correspond davantage à une LP, et est redondant avec la LP *Commerce et distribution* et en partie avec la LP *Assurance banque finance - ABF* (Chargé de clientèle). Le projet de la LP *Commercialisation des produits alimentaires* ne montre pas une réflexion qui permette au parcours CAS de s'adapter aux évolutions socio-économiques. Deux masters *Monnaie, banque, finance, assurance* et *Economie de l'entreprise et des marchés* proposent une offre en partie proche en termes de métiers car le premier vise principalement les métiers de chargé de clientèle professionnels et entreprises ou encore gestion de patrimoine et le second vise en partie les métiers de conseiller de portefeuille d'entreprises et conseiller de clientèle privée en banque. Enfin, le positionnement de la formation intitulée « master *Administration publique* » au sein du master *Science politique* mériterait d'être clarifié.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

Tant la présentation des modalités de pilotage du champ que la description des dispositifs opérationnels mis en place, en cours d'adoption ou envisagés à plus ou moins brève échéance, témoignent d'une profonde réflexion de la communauté universitaire de l'UPJV et d'un degré de maturation du projet bien avancé.

Les indications fournies quant au pilotage du champ portent sur les organes institués et le soutien administratif envisagé.

Participent au pilotage, le comité d'orientation stratégique, le conseil représentatif et le responsable.

Le comité d'orientation stratégique est composé comme suit : le Président de l'Université, les vice-présidents du conseil académique (CAC), les directeurs des composantes et les directeurs des unités de recherche qui entrent dans le périmètre du champ. Le comité a pour mission de définir l'orientation stratégique des formations, coordonner l'élaboration et le suivi des indicateurs nécessaires au pilotage et assurer une évaluation à mi-parcours.

Le conseil représentatif comprend les membres du comité d'orientation stratégique, ainsi que les responsables des mentions de licence et de master du champ et des représentants étudiants élus parmi les membres des conseils de gestion des composantes du champ (deux par composante). Le conseil a pour tâche d'appuyer le comité d'orientation stratégique dans l'accomplissement de sa mission. Il serait probablement utile de préciser l'articulation des activités entre le comité et le conseil. En outre, il serait peut-être opportun de réfléchir, par exemple, à l'absence de pondération de la représentation en fonction de l'importance des flux d'étudiants des composantes, ce qui pourrait conduire, entre autres, à une composition pléthorique du conseil vu le nombre de composantes et de formations du champ.

Le responsable est élu (pour cinq ans), sur proposition du Président de l'Université, par le comité d'orientation stratégique. Il aura pour mission de convoquer au moins deux réunions annuelles dudit comité et deux réunions annuelles du conseil représentatif dont il présidera les séances. Le choix en faveur de l'élection par le comité plutôt que le conseil mériterait peut-être quelques explications.

Le soutien administratif repose sur les secrétariats des composantes mais les modalités concrètes d'attribution des tâches ne sont pas précisées, ce qui pourrait tout de même s'avérer utile.

En ce qui concerne les dispositifs opérationnels, la présentation synthétique de leur degré de maturité est réalisée avec soin et méthode et correspond à la situation du champ *Sociétés, normes, organisations, territoires*. Les pistes d'amélioration sont intéressantes et méritent d'être creusées, notamment pour les dispositifs les moins avancés (conseils de perfectionnement, accompagnement des étudiants et suivi des diplômés), conformément à la feuille de route tracée.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Droit	L	Université de Picardie Jules Verne	
Economie et gestion	L	Université de Picardie Jules Verne	Les modalités des délocalisations restent à surveiller afin de veiller à ce que les conditions de formation et de délivrance des diplômes soient identiques et demeurent sous le contrôle de l'UPJV. Au-delà de l'intitulé de la mention <i>Economie et gestion</i> qui dessert la lisibilité de la licence <i>Economie et gestion</i> et de la licence <i>Gestion</i>, le projet souffre d'un manque voire d'une absence d'articulation des trois parcours envisagés en semestre 5-semestre 6 avec ceux de la licence <i>Gestion</i>. En outre, le parcours <i>Négociation et développement de clientèle</i>, envisagé en alternance, correspond davantage à une LP, et est redondant avec la LP <i>Commerce et Distribution</i>, et en partie avec la LP <i>ABF chargé de clientèle</i>. La licence doit faire l'objet d'une surveillance rapprochée et a minima d'un bilan d'étape.
Géographie et aménagement	L	Université de Picardie Jules Verne	
Gestion	L	Université de Picardie Jules Verne	

Histoire	L	Université de Picardie Jules Verne	
Philosophie	L	Université de Picardie Jules Verne	
Science politique	L	Université de Picardie Jules Verne	
Sciences sociales	L	Université de Picardie Jules Verne	
Activités juridiques : Assistant Juridique	LP	Université de Picardie Jules Verne	Des problèmes ont été identifiés lors du bilan (en particulier, taux de réussite en baisse continue tombé à 10 % la dernière année et lieux de stage difficiles à trouver). Malgré une volonté d'y remédier, une grande vigilance reste de mise et mériterait <i>a minima</i> un point d'étape.
Assurance banque finance : chargé de clientèle	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Assurance, banque, finance : supports opérationnels	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Commerce et distribution	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Commercialisation des produits alimentaires	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Intervention sociale – insertion et réinsertion sociale et professionnelle	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Logistique et pilotage des flux	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Management des activités commerciales	LP	Université de Picardie Jules Verne	Le projet ne présente pas d'éléments susceptibles d'enrayer le fort taux de poursuite d'études observé dans le bilan. Ce point doit faire l'objet d'une vigilance forte et <i>a minima</i> d'un bilan d'étape.
Management et gestion des organisations	LP	Université de Picardie Jules Verne	

Métiers de l'entrepreneuriat	LP	Université de Picardie Jules Verne	Le projet ne présente pas d'éléments susceptibles d'enrayer le fort taux de poursuite d'études observé dans le bilan. Ce point doit faire l'objet d'une vigilance forte et <i>a minima</i> d'un bilan d'étape.
Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Métiers de la GRH : assistant	LP	Université de Picardie Jules Verne	Le projet ne présente pas d'éléments susceptibles d'enrayer le fort taux de poursuite d'études observé dans le bilan. Ce point doit faire l'objet d'une vigilance forte et <i>a minima</i> d'un bilan d'étape.
Métiers du commerce international	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Métiers du design	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Métiers du notariat	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Sécurité des biens et des personnes	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Comptabilité contrôle audit	M	Université de Picardie Jules Verne	
Droit de la santé	M	Université de Picardie Jules Verne	
Droit international et droit européen	M	Université de Picardie Jules Verne	Hors nomenclature
Droit privé	M	Université de Picardie Jules Verne	
Droit public	M	Université de Picardie Jules Verne	
Economie de l'entreprise et des marchés	M	Université de Picardie Jules Verne	
Entrepreneuriat et management de projets	M	Université de Picardie Jules Verne	

Droit de l'entreprise	M	Université de Picardie Jules Verne	
Expert foncier	M	Université de Picardie Jules Verne	Hors nomenclature
Gestion des ressources humaines	M	Université de Picardie Jules Verne	
Histoire, civilisations, patrimoine	M	Université de Picardie Jules Verne	
Management de l'innovation	M	Université de Picardie Jules Verne	
Management et administration des entreprises	M	Université de Picardie Jules Verne	
Marketing vente	M	Université de Picardie Jules Verne	
Monnaie, banque, finance, assurance	M	Université de Picardie Jules Verne	
Philosophie	M	Université de Picardie Jules Verne	
Science politique	M	Université de Picardie Jules Verne	Le problème d'articulation du parcours intitulé « master » <i>Administration publique</i> avec le master <i>Science politique</i> , soulevé lors de l'évaluation du bilan, reste entier. Aucune proposition de clarification ne figure dans le projet.
Sciences sociales	M	Université de Picardie Jules Verne	

Observations de l'établissement



Amiens, le 12 septembre 2017

**Direction de la Sclolarité
et**

de la Vie de l'Étudiant

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle projet accréditation
Champ 3 Sociétés, normes, organisations, territoires

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom des porteurs du champ sociétés, normes, organisations, territoires à vous remercier pour la qualité de votre rapport.

Ce rapport ne comportait pas d'erreurs factuelles et les remarques qui y étaient formulées portaient sur des formations spécifiques et non sur le champ lui-même.

Voici les réponses à ces remarques.

Pour l'UFR de Droit et de Science politique, la licence administration publique sera, dans la nouvelle maquette, un parcours de la mention science politique.

Concernant l'IPAG, le projet de master d'administration publique a été abandonné.

Les équipes concernées par les **licences professionnelles** sont bien conscientes que ces diplômes ont vocation à insérer immédiatement les étudiants dans des fonctions de cadres intermédiaires. Elles seront vigilantes sur ce point. Naturellement cette vigilance doit être partagée avec les partenaires d'entreprise et les établissements d'enseignement qui les acceptent en formation.

S'agissant de l'IAE, les besoins forts de montée en compétence dans les territoires et à la fonction sociale des formations ont conduit à identifier quelques étudiants pour lesquels la licence professionnelle, de par sa nature, permet une reprise ou une poursuite d'études facilitée leur permettant de révéler un potentiel jusque-là non reconnu ou exploité les amenant à poursuivre avec succès des études de master. Ces étudiants ne constituent pas, loin de là, la majorité ; il est important de les accompagner en valorisant leur potentiel.

Pour l'UFR d'Économie-Gestion (UFREG), il est pris note des observations formulées par l'HCERES au sujet de certains diplômes de l'offre de formation. Voici les éléments de réponse :

- L'intitulé des licences « économie et gestion » abritées à l'UFREG est conforme à la nomenclature nationale des intitulés de Licence et répond aux compétences respectives de l'UFREG : l'économie et la gestion pour l'UFREG et la gestion pour l'IAE. De plus, cette licence permet d'assurer la transversalité nécessaire pour alimenter les Masters d'Économie et de Gestion proposés par l'UFREG. En ce sens, l'offre est complémentaire de celle de l'IAE - tant en licence qu'en master - focalisée sur le management et les sciences de gestion.

- Les débouchés et métiers possibles à l'issue des deux Masters de l'UFREG (monnaie, banque, finance et assurance – parcours monnaie, banque finance d'un côté et économie de l'entreprise et des marchés – parcours études & conseil de l'audit) s'insèrent dans des secteurs professionnels assez distincts et nécessitent des compétences spécifiques qui ne se chevauchent pas.

- Le parcours négociation et développement de clientèle de la licence économie et gestion n'est pas un parcours de licence professionnelle et permet à des étudiants du DUT techniques de commercialisation de l'IUT TC de Laon de poursuivre leurs études en Licence Générale et envisager par la suite une poursuite d'études en Master.

- Une surveillance rapprochée de la Licence sera réalisée avec l'équipe pédagogique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université de Picardie
Jules Verne**



Mohammed BENLAHSEN